



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

bureaux de poste

Question écrite n° 49624

Texte de la question

M. Gilbert Le Bris attire l'attention de M. le secrétaire d'Etat à l'industrie sur le retrait des minitels dans les bureaux de poste et sur les désagréments suscités par une telle suppression pour nombre de nos concitoyens. En effet, les personnes qui ne disposent pas de minitel n'ont plus désormais de possibilité pour obtenir à la poste les coordonnées d'une société ou de toute autre instance située dans un autre département que le leur. Ainsi, un demandeur d'emploi ne peut plus aujourd'hui obtenir à la poste les coordonnées d'une entreprise susceptible de l'intéresser mais dont le siège se situe dans un autre département que le sien. Ces difficultés sont encore accrues pour les habitants de petites communes rurales, parfois très éloignées des grandes agglomérations. Il lui demande, en conséquence, de bien vouloir lui faire part de mesures qu'il envisage de prendre pour rétablir ce service public ou, à tout le moins, mettre en place un service identique à l'attention des usagers de la poste.

Texte de la réponse

Les annuaires téléphoniques ainsi que les Minitels ne sont effectivement plus disponibles aujourd'hui dans de nombreux bureaux de poste. Cependant, La Poste et France Télécom étudient ensemble la possibilité d'équiper certains bureaux de poste en annuaires papier, limités cependant au département où est localisé le bureau de poste ainsi qu'aux départements limitrophes. En effet, il serait difficile, voire impossible, pour de nombreux bureaux de poste, de stocker l'ensemble des annuaires départementaux de France. Par ailleurs, La Poste mène actuellement une réflexion sur l'offre de service en matière de télécommunications. Les clients de La Poste pourraient ainsi bénéficier, dans de nombreux bureaux de poste, d'un libre accès à l'ensemble des services télématiques, y compris l'annuaire électronique de France Télécom.

Données clés

Auteur : [M. Gilbert Le Bris](#)

Circonscription : Finistère (8^e circonscription) - Socialiste

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 49624

Rubrique : Postes

Ministère interrogé : industrie

Ministère attributaire : industrie

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 31 juillet 2000, page 4464

Réponse publiée le : 28 août 2000, page 5078